

Image not found or type unknown



travaux avant acte définitif

Par **alansteph**, le **13/10/2012 à 10:18**

Bonjour à tous

J'ai vendu ma maison et je signe l'acte définitif le 02/11 , l'acheteur me demande les clefs pour commencer les travaux, que dois je faire, quels risques ??

Merci d'avance

Par **janus2fr**, le **13/10/2012 à 10:33**

Bonjour,

C'est ce qu'il ne faut jamais faire.

Imaginez pour une raison ou une autre que la vente ne se fasse pas ?

Ou pire, que l'acheteur se blesse ou se tue pendant les travaux ?